

La solidarité internationale en Hauts-de-France

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** et l'**Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).



CONTACTS

ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE LA RÉGION DE VALENCIENNES

Benjamin LEMOINE
dgacsrv@acsrv.org

URHAJ HAUTS DE FRANCE

Menouar Malki
mmalki@habitatjeunes-hdf.org

DRAJES HAUTS-DE-FRANCE

Yasmine COMETA
DRAJES
yasmine.cometa@region-academique-hauts-de-france.fr

LIANES COOPÉRATION

Christine KOHUT
c.kohut@lianescooperation.org

FONJEP

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

#8

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.



ÉDITO

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN HAUTS-DE-FRANCE

Etat, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

Cette édition régionale du baromètre des postes Fonjep offre un aperçu de notre dynamique territoriale. Les données présentées témoignent de notre présence et de notre impact au niveau local. Nous sommes fiers du partenariat étroit entre le Fonjep, représenté par son délégué régional et son suppléant, et la DRAJES, collaboration essentielle à la réussite de nos actions régionales.

En Hauts-de-France, 410 associations bénéficient de 684 postes Fonjep. Ces postes vont au-delà de l'aspect financier et incarnent une reconnaissance des compétences et de la pertinence des projets. L'activité des postes Fonjep encourage des réponses adaptées, favorise les coopérations et renforce la vitalité des réseaux associatifs ainsi que l'engagement bénévole.

Ce baromètre, renforce notre compréhension des besoins locaux et guide nos efforts vers un impact plus significatif. Il démontre notre volonté partagée à soutenir la jeunesse et l'éducation populaire à l'échelle locale et au-delà.

Continuons à œuvrer main dans la main pour soutenir le développement de nos associations et répondre aux besoins spécifiques de nos territoires.



Benjamin LEMOINE
Délégué régional



Menouar MALKI
Suppléant



Yasmine COMETA
Correspondante Fonjep au sein de la DRAJES

Les associations bénéficiaires en Hauts-de-France

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :

410 associations

Nombre de postes Fonjep :

684 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :

667 salariés

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :

486 500 €

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :

4 613 795 €

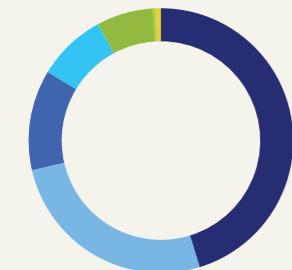
Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.

Le montant « collectivité » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

Fig. 1 Chiffres clés par départements

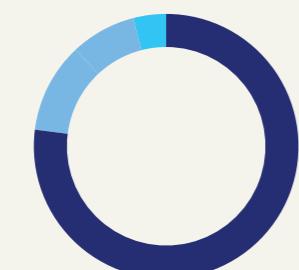
Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
02 - Aisne	44	82	524 763	0
59 - Nord	188	278	1 893 826	34 692
60 - Oise	47	81	530 136	0
62 - Pas-de-Calais	89	138	980 700	0
80 - Somme	65	105	649 678	0
TOTAL GÉNÉRAL	433	684	4 579 103	34 692

Fig. 2 Nombre de postes Fonjep par financeur



MENJ / DJEPVA / JEP	310
ANCT	179
MENJ / DJEPVA / FJ	84
MSS / DGCS	58
MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO	47
MENJ / DJEPVA / CRIB	2
MEAE / AFD	5

Fig. 3 Type d'association (%)



Association locale	77
Association ou tête de réseau régionale	11
Tête de réseau départementale	8
Association ou tête de réseau nationale	4

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse - Education populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUIDE'ASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA / CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Hauts-de-France

Fig. 4 Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)

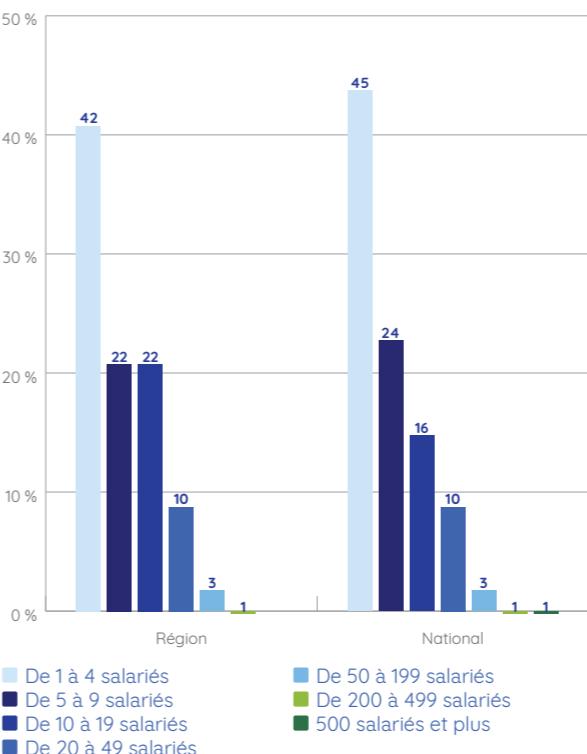


Fig. 5 Échelle d'intervention

Salarié	%
INTERNATIONALE	1,71
NATIONALE	3,17
INTERRÉGIONALE	0,73
RÉGIONALE	18,05
DÉPARTEMENTALE	24,39
INTERCOMMUNALE	27,32
COMMUNALE	14,63
QUARTIER	9,02
AUTRE	0,73

Fig. 6 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

Public	%
TOUT PUBLIC	79,41
JEUNES (16-24 ANS)	8,14
ENFANTS (6-15 ANS)	5,47
ADULTES (25-65 ANS)	2,25
PUBLIC SPÉCIFIQUE	1,98
FAMILLES	1,77
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	0,85
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	0,08
PERSONNES HANDICAPÉES	0,05

Fig. 7 Nombre de salariés

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	46 070 dont Fonjep 684
Nombre de postes moyen	112 42
Nombre de postes médian	8 7
Régional	
National	

Fig. 8 Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance

Bénévoles

Total	25 851
	1 002 360
Moyen	63 180
Médian	21 20

Régional National

Fig. 9 Nombre de volontaires en service civique

Volontaires

Total	4 693
	117 866
Moyen	x 21
Médian	2 2

Régional National

Les 410 associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de 46 070 salariés, 25 851 bénévoles, et 4 693 services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins un bac plus 2 dans 79 % des cas.

Il perçoit en moyenne un salaire de **3 018 euros bruts**: la subvention Fonjep pèse à hauteur de 19 % d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 14 %.)

Fig. 10 Profil type du salarié en poste Fonjep

Âge moyen (ans)
■ 37 ■ 37

Ancienneté moyenne sur le poste (ans)
■ 3 ■ 2

